

Le Conseil municipal de ST-SYLVESTRE-PRAGOULIN
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Peuple
le 4 JUIN 2009

PRESENTS : JOURDAN C., COURTADON J., FINCK M., MANILLERE B., BECOUSE G., DELAIZE G., DRAVERS D., GUY C., LAPLACE R., POTIGNAT J, ROUMIER S., MARIDET A., BRUN J.B.

Avant d'aborder l'ordre du jour, l'assemblée garde une minute de silence en mémoire de Jean-Claude GEORGES, décédé le mardi 26 mai, dont la disponibilité et la parfaite connaissance du terrain manqueront considérablement au sein de l'équipe.

- PROJET STATION D'EPURATION :

• *Madame le Maire présente le nouvel avant projet, tenant compte des inquiétudes des riverains et éloignant la station à 100 mètres de toute habitation. La station sera construite sur deux parcelles, l'une appartenant à M et Mme DESCHAMPS Emile et la seconde à M FABRE Olivier. Ce projet, qui a été présenté aux propriétaires a reçu leur approbation. M et Mme DESCHAMPS ont signifié leur accord de vente par courrier en date du 16 mai 2009 et un compromis de vente a été signé avec l'autre propriétaire. Conformément aux prescriptions de la Préfecture, les éléments susceptibles de générer des nuisances olfactives seront couverts et désodorisés.*

Le conseil, à l'unanimité :

- se félicite de cette avancée qui interrompt la procédure d'expropriation ;
- approuve le nouvel avant projet ;
- confie l'acquisition du deuxième terrain, comme le premier, à l'EPF SMAF.

- AVENANT CHANGEMENT DE NOM DU MAITRE D'OEUVRE RELATIF AU REMPLACEMENT DE LA STATION D'EPURATION :

Suite à la décision de l'assemblée générale du 31 Mars 2009, le titulaire SAUNIER & ASSOCIES a fait savoir qu'il changeait de dénomination sociale et prenait le nom de BPR-Europe. Madame le Maire donne connaissance de l'avenant n° 3 au marché du 27/04/2004 ayant pour objet de prendre acte de la modification.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre relative au remplacement de la station d'épuration des Caires entre la Commune de SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN et BPR Europe – 205 Avenue Georges Clémenceau 92024 NANTERRE CEDEX.

- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

• **Services à la population :**

Monsieur MANILLERE présente le bilan des manifestations du mois de mai :

- ✓ 1^{er} mai : bénéfice de 45 euros. Résultats mi figue mi raisin, à confirmer.
- ✓ Rando du 24 mai : 120 participants ont profité de l'ensoleillement de cette journée, dont 20 cavaliers ; 47 repas ont été servis à midi. Bénéfice de 337,89 €, correct pour ce type de manifestation et satisfaction des organisateurs et des participants.

Monsieur MANILLERE se félicite de la bonne entente inter associative qui s'est manifestée à cette occasion.

Présentation est faite des nouveaux devis pour l'équipement des aires de jeux communales.

La proposition de la société PROLUDIC est retenue à l'unanimité avec une modification : le rajout d'un jeu au Hameau de Gîtes.

- **Education :**

Madame Finck informe l'assemblée des travaux de la commission concernant la cantine dont l'association FJEP ne souhaite plus avoir la gestion. Elle propose que la cantine devienne communale avec la cuisinière comme gestionnaire. Le détail des horaires de travail des différentes employées intervenant à la cantine sera à valider à la prochaine réunion du Conseil. La demande pour un poste complémentaire, à mi-temps, sera également étudiée.

- **Urbanisme et habitat :**

- ✓ *La première tranche de travaux urgents dans les logements communaux est en cours.*
- ✓ *Un nouveau tour de la commune sera effectué de nuit avec la participation du SIEG pour confirmer ou modifier l'évaluation réalisée par la commission concernant les besoins en éclairage public.*

- **Environnement :**

Un état des lieux des abribus a été effectué. Une deuxième réunion est prévue le vendredi 19 courant à 14 H 00 pour évaluer les aménagements à apporter.

Lors de l'avant-dernière permanence, S. Roumier et D. Dravers ont également dressé la liste des signalisations (passages-protégés, cédez le passage ...) à repeindre. La réalisation des travaux sera confiée aux employés communaux ou à une entreprise spécialisée.

Le problème du stationnement sauvage des parents à la sortie des écoles est à nouveau évoqué. Les différentes tentatives de convaincre les parents de la dangerosité d'une telle attitude n'ont pas encore obtenu de résultats vraiment significatifs. De nouvelles mesures vont être mises en œuvre.

- QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **Manifestations du territoire :**

- Mercredi 10 Juin à 20 H 00 « conférence débat » organisée au Relais parents-assistantes maternelles à Randan sur le thème « les relations entre enfants ».
- Samedi 13 juin : traditionnelle fête du pain à St-André-le-Coq.
- Lundi 15 Juin à 14 h 00 à la Salle de l'Ancien Marché à Randan, Conférence débat sur la nutrition organisée par la CAF, suivie de 2 ateliers nutrition les 2 et 9 juillet.
- Dimanche 28 juin : 1^{ère} fête des retrouvailles à St-Priest-Bramefant (exposition photos et repas à midi)
- Mardi 14 juillet « RAMDAM au Domaine Royal de Randan » nombreuses animations de 14 H 00 à minuit. En raison du nombre de visiteurs attendus, appel est fait à toute personne pouvant donner un peu de son temps (2 heures) pour aider à l'organisation de ces festivités : contacter la Communauté de Communes des Coteaux de Randan (04.70.56.12.02).
Pour permettre aux membres du conseil et aux pompiers de participer, le traditionnel banquet du 14 Juillet est avancé au dimanche 12 Juillet.